Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 084-218401404-20230704-D_42_2023-DE

République Française

Département du Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAUGINES

42/2023

Objet : Désignation délégués à la commission de contrôle des listes électorales (annule et remplace 10_2023)

SEANCE MARDI 04 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 04 juillet à 19 heures
Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,
Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 27 juin 2023 par courrier électronique

Étaient présents :
Frédérique ANGELETTI, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :
Pierre ALAMELLE pouvoir à Frédérique ANGELETTI
Philippe AUPHAN pouvoir à Serge NARDIN
Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT

***Absents** : Amandine HEBREARD, Bruno MAURIZOT*

Serge NARDIN a été désigné comme secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle que par délibération n°D_10_2023, il a été procédé à la désignation des délégués à la commission de contrôle des listes électorales.

Madame Nadia PELLEGRIN a été désignée en tant que suppléante.

Cependant, l'article L19 du code électoral stipule que : *« seul un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou à défaut du plus jeune conseiller municipal. Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de cette commission. »*

Il convient par conséquent de désigner un autre suppléant en lieu et place de Madame Nadia PELLEGRIN.

Les propositions faites pour la désignation des autres délégués restent inchangées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

- **Désigner** *Hélène CHAULLIER* en tant que conseillère municipale et Gérard BLANC suppléant ;
- **Proposer**
  - *Claudine VIDAL*, déléguée du tribunal, désignée par le président du tribunal de grande instance et *Janine VOLPATTI*, suppléante

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 084-218401404-20230704-D_42_2023-DE

- *Béatrice NARDIN*, déléguée de l'administration, désignée par le préfet et *Simone DOUEK*, suppléante

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de séance
Serge NARDIN

Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

MAIRIE
84160 VAUGINES